



Syndicat National du Trésor

120 euros, 350 euros !

les primes à la déprime !

Il y a quelques mois la DGCP annonçait 2740 nouvelles suppressions d'emplois pour la période 2006-2008 poursuivant ainsi à marche forcée les réformes et entérinant de nouveaux reculs de missions.

La recherche d'une culture de la performance dans les CPP (contrats pluriannuels de performances) est le point essentiel dans la démarche de réduction des coûts et de l'emploi public que l'ensemble des directions du ministère s'emploie à mettre en œuvre.

Les effets sont déjà bien connus : dégradation des conditions de travail, resserrement du réseau, pressions accrues, remises en cause des droits et garanties collectives et de la qualité d'accomplissement des missions.

Alors que peuvent penser les agents à l'annonce de ces suppressions d'emplois et des nouvelles difficultés qu'elles engendrent ? Que peuvent-ils alors penser en se trouvant « récompensés » par une prime d'intéressement individuelle et collective de 120 euros qui a bien du mal à répondre à leurs revendications salariales essentielles ?

Quelle déconsidération !

Et cerise sur le gâteau, que peuvent-ils penser de l'annonce à grand renfort de communication du Directeur Général du versement d'une prime exceptionnelle de 350 euros à 3000 agents qui ont dû subir les déboires d'Hélios ? Se vantant en plus

d'avoir pu convaincre le ministre de céder au credo d'une méthode libérale qu'il sait par ailleurs si bien entonner, bel exploit !

Quelle provocation !

Pendant ce temps là, rien sur une véritable reconnaissance des qualifications dans la carrière, rien sur de vraies revalorisations salariales, rien enfin qui réponde aux exigences des personnels maintes fois exprimées lors des dernières journées d'action.

Pire, il s'agit purement et simplement de généraliser une individualisation de la rémunération avec l'instauration de primes au mérite. Et encore faut-il même ici parler de mérite puisque cette prime ne concerne qu'une partie des agents à croire que les autres auraient démerité ! Il faudra bien que la direction s'explique dans le réseau sur la réalité d'une telle prime alors que l'ensemble des postes et services subit des pressions et des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader !

Il faudra aussi qu'elle explique aux agents d'un poste mixte, pourquoi, alors que l'effort du passage à Hélios a pesé sur l'ensemble des agents, une seule partie d'entre eux est récompensée des efforts que tous ont collectivement fournis !

Il faudra enfin qu'elle démontre à l'ensemble des personnels du recouvrement impôt, des trésoreries générales, des informaticiens, qui subissent aussi de nombreuses réformes leur manque d'investissement !

Cette situation ne peut que dégrader l'ambiance dans les postes, pour ceux qui passeront plus tard à Hélios et qui se verront confrontés aux mêmes difficultés, et dans l'ensemble du réseau qui ne cesse de subir dans le cadre du CPP les pressions des hiérarchies locales. Si on rajoute à cela la notation et ses conséquences sur l'avancement, la boucle est bouclée et la colère des agents à son comble !

La direction ferait beaucoup mieux de s'occuper notamment à stabiliser Hélios en faisant une nouvelle pause plutôt qu'à envenimer la situation dans des services déjà à flux tendu. Elle ferait mieux également d'entendre les revendications légitimes de tous les agents plutôt que de répondre aux exigences de certains !

Mais c'est vrai que le vieil adage : « diviser pour mieux régner » fait aussi fortement recette à la DGCP !

Le SNT-CGT condamne ces dispositifs d'intéressement individuels et collectifs contraires aux nécessaires revalorisations de carrière et de

traitement que les agents sont en droit d'attendre.

En généralisant ce type de prime basée sur la performance individualisée et de fait inégalitaire, c'est bien l'ensemble des agents qui se trouve pénalisé à terme et le service public qui s'en trouve dévalorisé. Accepter ce type d'intéressement, c'est mettre le pied dans l'engrenage d'une prime au métier et, à terme, c'est accepter des rémunérations différenciées selon l'activité exercée !

Pour le SNT-CGT, les qualifications réellement mises en œuvre par les personnels méritent une réelle reconnaissance financière qui doit passer par une négociation portant sur l'ensemble des situations. C'est en ce sens qu'il interpellera le Directeur Général au prochain CTPC du 11 juillet et qu'il mettra tout en œuvre pour mobiliser les agents à la rentrée pour imposer d'autres choix à la DGCP et au ministère.

**Plus d'informations sur le site internet
du Syndicat National du Trésor CGT :**

www.tresor.cgt.fr

(accessible par internet et intranet)

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors je me syndique...**

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Temps partiel :% Date:

Signature,

